



Le Plév'infos

Pléven

ENTRE LAC ET FORÊT

Voici
le nouveau logo
de la commune
numérisé!

Bulletin municipal Septembre 2017

Comité de rédaction: Dupretz Fabrice, Garette Gladys,
Hervé-Guillemot Estelle et Vingtans Karen

Val d'Arguenon en fête

Le 2 septembre, Pléven s'est fait un plaisir d'accueillir le comice agricole du canton de Plancoët dans la parcelle appartenant à Frédéric Jouffe, face à l'école.

Pléven reste une commune très agricole. Sur ses 950 hectares de superficie, on compte 11 exploitations : laitières, porcines et avicoles. Située entre la forêt de La Hunaudaye et le lac de l'Arguenon, c'est tout naturellement qu nous avons choisi, pour ce comice 2017, le thème de l'eau.

En 1972, le département des Côtes d'Armor construit un barrage sur l'Arguenon au lieu-dit de La Ville Hatte, entre Pléven et Plorec sur Arguenon. Cet édifice permet de stocker 11 500 000m³ d'eau. L'usine de traitement de l'eau approvisionne actuellement plus de 300 communes pour un débit de 2200m³ heure.

Le Val d'Arguenon en Fête est pour nous l'occasion de mobiliser l'ensemble des bénévoles de nos associations, de mettre en lumière et de présenter les nombreux artisans et commerçants de notre village.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées pour aider au bon déroulement de la journée!

C'est la rentrée!

Compte rendu du conseil d' école du 22 juin

Effectifs 2017-2018 :

114 élèves sur le RPI (Landébia 67 / Pléven : 47)

Démarche pour inscrire un enfant :

- Passer en mairie : la famille recevra alors le livret d'accueil du SIRP (cantine, TAP, garderie, bus) et remplira les formulaires
- Prendre contact avec les enseignants pour visiter l'école et déterminer la date d'arrivée ainsi que la fréquentation.

De nouvelles équipes :

- Une nouvelle enseignante à Landébia, Mme Macé-Petit avec les MS/GS (20)

Mme Raffray avec les TPS/PS/MS (18 + arrivée des TPS?)

Mme Coupé avec les GS/CE1 (20)

- Une nouvelle enseignante également à Pléven après le départ en retraite de Martine Di Palma, Mme Courage avec les CE1/CE2 (23)

Mr Piguel avec les CM1/CM2 (25)

TAP : La consultation des parents a révélé une majorité en faveur du retour à la semaine des 4 jours. Pas de changement pour cette rentrée 2017. La question sera étudiée pour la rentrée 2018, en concertation avec le reste du territoire.

Conseil municipal 24/07

Ordre du jour :

- Avenant marché sécurisation bourg
- Prêt pour avance en attente subventions Nauvinais
- Informations communauté d'agglomération : FPIC et transport
- Supérette : agrandissement
- Informations sur avancement des travaux du bourg
- Questions diverses.

PORTES OUVERTES DES ASSOCIATIONS

Samedi 9 septembre 2017
10h à 18h

SPORT
CULTURE
LOISIRS

SALLE
OMNISPORTS
PLÉLAN-LE-PETIT



Pléven en vie

Les **grillades et le feu d'artifice** du comité des fêtes ont quand-même eu lieu malgré les intempéries du 21 juillet, la pluie battante et le vent s'étant arrêtés dans la soirée. Le bal animé par **Breizh Sonorisation** a réussi à réchauffer cette atmosphère humide! Merci aux mairies de Pléven et Plorec pour leur soutien et à la fidélité des bénévoles et des participants!



Les employés communaux ont de nouveau convié les campeurs et les élus pour déguster galettes-saucisses et cidre début août. La pluie était de nouveau au rendez-vous, mais le repas a quand même eu lieu dans la salle polyvalente!

Par contre Nathalie a eu plus de chance avec le **repas moules-frites** organisé sur le parking de la supérette début juillet, où 80 personnes sont venues s'abriter du soleil en se régalant!

Sortie organisée par Coriosolis : à la découverte des mottes castrales

Le départ, de la cale de mise à l'eau du lac d'Arguenon, était fixé à 15 h, vendredi 28 juillet, lors de la visite « Pléven, aux origines du Moyen Âge, à la découverte des mottes castrales ». Un voyage dans le temps qui est passé par la visite des mottes castrales de la commune d'abord, puis de Plorec ensuite. (...). Cette visite a été suivie par un public très réduit mais vivement intéressé.

Le Télégramme

Après les festivités du mois de juin, l'été a été ponctué d'autres moments conviviaux et aussi culturels ...



Pour la quatrième fois consécutive, les CCAS de Landébia, Pléven et Plorec ont organisé le pique-nique annuel réunissant les aînés des trois communes sur le site de la Nauvainais. **80 personnes** se sont retrouvées lundi midi, sous un chapiteau dressé en face du plan d'eau. C'était aussi l'occasion pour le maire plévennais, Henri Blanchard, de mettre à l'honneur la **doyenne, Marie Briand, âgée de 95 ans**, qui participait à l'événement. Jeux de société et balade autour de la retenue d'eau étaient programmés pour l'après-midi, une façon de découvrir cet endroit dont la commune vient de concrétiser l'achat dans le but d'en faire un site touristique à caractère environnemental.

© Le Télégramme

2 concerts de musique baroque

Au manoir du Vaumadeuc

Dimanche 6 août, en fin d'après-midi, une centaine de mélomanes a eu loisir d'apprécier un concert de haute tenue dans la grande salle du manoir du Vaumadeuc. Installé près de la grande cheminée en pierre, le groupe de musiciens a interprété avec brio un répertoire abondant périodes romantiques et plus contemporaines.



Even et Carol O'Neill, propriétaires des lieux, se sont réjouis d'accueillir « des musiciens de talent, véritables ambassadeurs de la musique de chambre ». Un engouement partagé par les participants : « Le cadre du manoir apportait une touche supplémentaire à la qualité de ce magnifique concert », a confié, enthousiaste, l'un d'eux.

A l'église (association St-Pierre)



Vendredi 2 août, le cadre et l'acoustique de l'église se prêtaient à merveille pour profiter pleinement du concert de musique baroque proposé par l'association Saint-Pierre. Le duo, composé de Marie-Luce Groleau, à la flûte, et de Pascal Tufféry, au clavecin, a interprété avec brio de belles œuvres musicales devant un auditoire conquis.

Environnement

Des aboiements de chien intempestifs ?

- * Première étape : essayer de parlementer, car un chien aboie généralement lorsque son maître n'est pas là, et le propriétaire n'est peut-être pas conscient de la gêne que provoque son animal.
- * Deuxième étape : si la diplomatie ne fonctionne pas, les agents de police municipale sont habilités à constater ce type d'infraction : ils se déplaceront pour apprécier sur place le bruit. Si le chien de vos voisins aboie anormalement (longtemps, de façon répétée ou très fort), un procès-verbal sera dressé, et une mise en demeure de remédier au problème leur sera présentée.
- * Les propriétaires des chiens perturbateurs pourraient se voir condamner : d'une amende de 450 € à la confiscation de l'animal.

Une mesure extrême qui peut, peut-être, encourager vos voisins à trouver une solution alternative et moins traumatisante.

(<http://www.pap.fr/conseils/voisinage>)

Calendrier lunaire du 2 septembre au 15 octobre

Jours fleurs

sept 5, 6, 14 (à partir de 9h), 15, 23, 24

oct 2 (à partir de 12h), 3, 4 (jsq'à 19h), 11 (à partir de 14h)

Jours fruits

sept 10 (à partir de 10h), 18, 19, 27 (à partir de 14h), 28, 29

oct 8 (jsq 15h), 14 (à partir de 17h), 15, 16

Jours racines

sept 4 (jsq 15h), 11, 12, 13 (jsq 13h)

oct 1, 9, 10

Jours feuilles

sept 22, 23, 29, 30

oct 5, 6, 7 (jsq 21h), 13, 14 (jsq 17h)

Ne pas jardiner le 17 septembre

* Du 1er au 13/09 : lune montante (la sève s'élève dans la partie aérienne des plantes : **sem**, **prélever les greffons**, greffer et récolter)

* Du 14 au 15 : Lune Descendante

Culture, loisirs à venir

le matin

Balade en musique
et cueillette

Le midi

Restauration rapide

fête de l'automne
le samedi 14 octobre

À Pléven

Le soir

Fest-noz
Repas chaud

L'après-midi

Réalisation d'un mandala géant
land'art avec David Balade

Samedi 23 septembre **Triwap**
Humour musical, Concert

"boysband" breton interprète ces tubes comme une succession de sketches, avec une galerie de personnages hauts en couleurs dans un spectacle décapant, généreux, complice et interactif ! Leur univers est à leur image : bourré d'énergie, de délires et de joie communicative. Et si l'humeur est festive sur scène, ce n'est jamais aux dépens de leur musique : ils jonglent avec les instruments - piano, contrebasse, trombone, guitare, flûte - tout comme avec les rythmes et les harmonies vocales dont ils jouent avec gourmandise, surprenant souvent l'oreille attentive...

Triwap réunit trois jeunes brillants touche-à-tout, à la fois chanteurs, multi-instrumentistes et comédiens. Ils écrivent et composent des chansons ironiques, drôles et décalées détournant parfois Jacques Dutronc, les Bee Gees ou Stevie Wonder. Ce



C'est aussi la rentrée du **Marque Page!**

Soirée ludique
Le 13 octobre

pour partager un moment convivial entre grands et plus petits

IL ÉTAIT UNE FOIS PLÉVEN



Interrogations sur l'avenir du barrage de la Ville-Hatte

Lors de la réunion du Syndicat mixte Arguenon-Penthièvre (Smap) à la salle des fêtes, jeudi, le président Michel Raffray a évoqué un projet de transfert de responsabilité du barrage de la Ville-Hatte. Actuellement, le département des Côtes-d'Armor est propriétaire de cette infrastructure, le Smap s'appliquant à rembourser le financement des investissements initiaux liés au barrage et à l'usine de production d'eau potable. D'autres remboursements annuels intervenaient pour la surveillance et l'entretien du barrage. Ainsi, la redevance versée au Département s'élevait à 300 000 € en 2016 (0, 028 € le m³).

Dernièrement, le conseil départemental a indiqué son souhait d'abandonner la propriété et la gestion de cet outil au même titre que ceux du Blavet et du Gouët.

Michel Raffray estime « **plus judicieux que le Syndicat départemental reste propriétaire** ». Patrick Barraux, maire de Plancoët, se montre réticent au transfert de propriété du barrage : « **Je suis inquiet sur la future coordination dans la gestion du barrage par rapport à la problématique des crues, il va falloir obtenir des garanties.** » Le comité syndical va lancer une démarche dans ce sens.

Ouest-France

Infos pratiques

PERMANENCE PARLEMENTAIRE de Monsieur le Député - HERVE BERVILLE

Sur rendez-vous le **vendredi de 13h à 20h** et le **lundi de 9h à 18h** à compter Du 4 septembre au 64 bis rue de Brest à Dinan.

Les personnes qui souhaiteraient rencontrer l'élu (ou sa collaboratrice parlementaire) peuvent adresser **un courrier ou un e-mail** précisant l'objet de leur demande ainsi que leurs coordonnées postales et téléphoniques à :

Hervé BERVILLE
64 bis rue de Brest
22100 Dinan

Mail : herve.berville@assemblee-nationale.fr

Jeu

Mots mêlés de la rentrée!

M	B	U	L	F	Ç	L	A	O	I	A	X
C	R	A	Y	O	N	F	E	U	T	R	E
N	H	K	Ç	W	H	C	Y	H	G	D	P
S	T	Y	L	O	O	O	L	A	C	O	O
J	H	T	C	C	W	M	R	R	A	I	N
U	D	T	L	H	P	P	E	G	R	S	G
E	J	N	A	F	C	A	G	O	T	E	E
H	J	G	S	A	A	S	L	M	A	Q	F
S	E	M	S	U	H	B	E	M	B	X	O
L	H	J	E	L	I	V	R	E	L	B	H
T	I	V	U	O	E	U	U	E	E	P	A
U	A	W	R	Q	R	G	K	D	O	S	B

ARDOISE
CAHIER
CARTABLE
CLASSEUR
COMPAS
CRAYON

FEUTRE
GOMME
LIVRE
REGLE
STYLO
EPONGE